

Programme de Subventions pour les inscriptions

Les résidents de Beaubassin-est peuvent obtenir une subvention de 50\$ s'ils inscrivent leurs enfants âgés de 0 à 18 ans à des activités sportives, récréatives, éducatives, artistiques et culturelles. Ce nouveau programme a pour but de permettre à un plus grand nombre de jeunes de la communauté de s'inscrire à des activités admissibles.

Pour recevoir la subvention, vous devez soumettre le Formulaire de demande de subventions pour les inscriptions dûment rempli ainsi qu'une preuve de paiement des frais d'inscription. Toute personne sera éligible pour un seul appui financier par an, jusqu'à épuisement des fonds pour l'année en cours.

Si le frais d'inscription à un programme d'activités est moins que 50\$, vous pouvez inclure l'inscription à plus d'un programme d'activités sur le formulaire d'inscription, pour recevoir la pleine subvention. Seulement les demandes dûment complétées pour des programmes se déroulant dans l'année en cours seront évaluées.

La date limite pour soumettre une demande pour l'année en cours est le 30 novembre de chaque année. Le Formulaire de demande de subventions pour les inscriptions est disponible au bureau de Beaubassin-est situé au 1709, route 133 à Grand-Barachois, ou sur le site Internet de la municipalité, à www.beaubassinest.ca. Pour plus de renseignements, composez le 532-0730.



Nouveau programme de subvention
pour des activités

Pour plus de renseignements : www.beaubassinest.ca

COMMUNAUTÉ RURALE
BEAUBASSIN-EST
RURAL COMMUNITY